

## NOUVELLE BILLETTIQUE

# LE BILLET SANS CONTACT RECHARGEABLE

Dans le cadre du déploiement des nouvelles solutions billettiques, les premiers billets sans contact vont être mis en circulation progressivement.

À partir du 2 novembre, les billets sans contact arrivent sur une partie des distributeurs automatiques actuellement en cours de renouvellement.

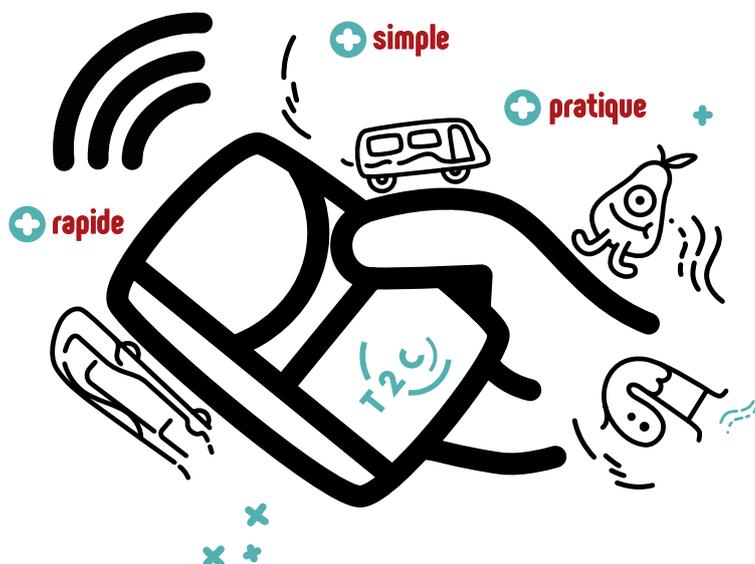
- Ces billets sans contact permettent de charger des **titres de transport occasionnels** (unité, 10 voyages, 24 h...).
- Ils sont **rechargeables** : auprès de quelques dépositaires T2C « abonnements » dès à présent, et progressivement auprès de l'ensemble des dépositaires, ainsi que sur les nouveaux distributeurs automatiques, au fur et à mesure de leur installation.

À partir du 14 novembre, le billet sans contact se généralise, et remplace les anciens tickets papiers. L'usage de ces tickets jetables ne sera donc plus possible mais pas de panique :

- les usagers disposant toujours de ces tickets pourront les échanger sans urgence à l'espace T2C, ou par voie postale, du 16 novembre à fin juin 2023,
- une campagne de communication accompagnera cette généralisation.

Le billet sans contact, chargé de son titre de transport, **doit être validé à chaque montée** dans un bus ou tram, y compris en correspondance.

Après l'open payment en septembre et cette nouvelle étape, la mise en œuvre des nouvelles solutions billettiques se poursuit.



Toutes les informations pratiques  
et actualités sur [www.t2c.fr](http://www.t2c.fr)

**CONTACT PRESSE**

[communication@smtc-clermontferrand.com](mailto:communication@smtc-clermontferrand.com)

04 73 44 68 68